Compte rendu de la CAP n°1 du 14/11/2017

Après l'habituelle approbation des procès verbaux des CAP précédentes, le débat s'est porté sur la rédaction de la liste d'aptitude pour le passage du cadre B au cadre A.

Le constat de régression de la promotion interne est sans appel sur cette liste. Le nombre de promotions attribuées au département par la Direction Générale est de deux. Cela représente une perte sèche d'une promotion comparativement aux années précédentes. Pour mémoire, avant la fusion gagnant-gagnant des deux filières (Fiscalité et Trésor Public), le nombre de promotion était déjà de deux mais par filière…

Sur les 305 contrôleur(se)s qui peuvent postuler, 56 en ont fait la démarche.

La liste des contrôleur(se)s classé(e)s excellent(e)s a été élargie à trois noms pour permettre de bénéficier d'une éventuelle opportunité de promotion supplémentaire en CAP nationale.

La liste des contrôleur(se)s classé(e)s très bon(ne)s, qui constitue le vivier des futur(e)s promu(e)s, a été complété pour contenir cinq noms.

Les représentants FO DGFIP 91 se sont abstenus sur le vote de la liste d'aptitude ; nous ne pouvions pas voter contre la promotion interne de collègues mais la liste de promu(e)s demeure trop restreinte pour emporter un vote d'adhésion.

Les collègues qui sont inscrits sur la liste d'aptitude mention « excellent » devront formuler des vœux d'affectation sur des postes d'inspecteurs et donc participer au mouvement en fin d'année pour une affectation au 1er septembre 2018.

Nous serons naturellement mobilisés pour vous accompagner dans la rédaction de vos demandes.

Vos élus FO DGFIP 91 en CAPL 1 : Véronique Py, Emmanuel Bodin, Nadège Redheuil-Jallet, Cathy Ferdinand